

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 18 NOVEMBRE 2013

Objet : **CONVENTION SUR L'OBSERVATOIRE DU COMMERCE AVEC LE SYNDICAT MIXTE DU HAUT BUGEY**

Membres élus présents : MM BAILLY - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOUIIN - FALCONNIER - FONTENAT - GINOT - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - JOSEPH - LUGAND - MARMILLON - MERCIER - PERRAUT - PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM REY - VERNE - VOISIN

Intervention de Gilbert GROSSAT, Vice-président Secrétaire

Le Syndicat Mixte du Haut-Bugey a lancé, avec la Société ALGOE comme prestataire, la rédaction d'un Document d'Aménagement Commercial (DAC) attaché au SCOT du territoire et sollicite la Chambre pour disposer des données de l'Observatoire du Commerce.

Comme nous l'avons fait pour d'autres territoires de l'Ain, il s'agit de signer une convention, pour la mise à disposition gratuite des données, de leur usage et des retours en terme de participation et d'information à la Chambre, entre :

- Le Syndicat Mixte du Haut Bugey,
- la société ALGOE,
- et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain.

Il vous est demandé de bien vouloir autoriser le Président à signer cette convention.

L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président Secrétaire, autorise le Président à signer une convention entre le Syndicat Mixte du Haut Bugey, la société ALGOE et la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, dans les conditions exposées ci-dessus.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	21
- Nombre de voix pour	21
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président